



Mardi 04 août 2026

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

RÉOUVERTURE DU GRAND SITE DE LA DUNE DU PILAT REPRISE COMPLÈTE DES SERVICES ET DES ACTIVITÉS

Après des journées éprouvantes pour le territoire, la **Présidente du Syndicat Mixte de la Grande Dune du Pilat, Nathalie LE YONDRE**, et l'ensemble des membres du Comité syndical annoncent la réouverture officielle de l'accès au site.

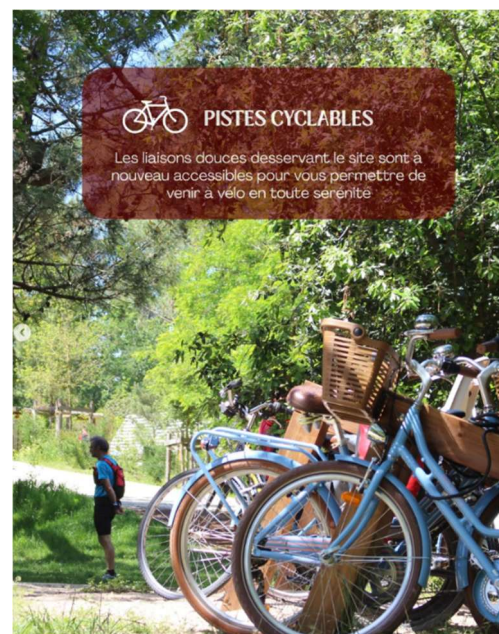
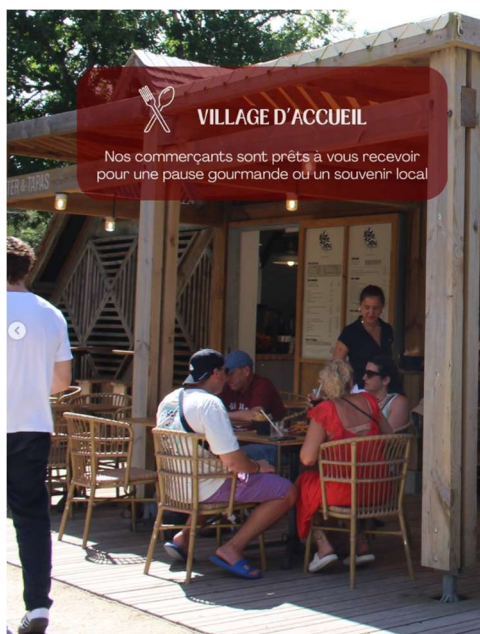


L'ensemble des équipes du Syndicat mixte, les commerçants et les partenaires sont prêts à accueillir les habitants et les visiteurs dans cet espace naturel d'exception qui fait le cœur et la fierté du Bassin d'Arcachon.

Depuis quelques jours, l'espace d'accueil du Grand Site est opérationnel pour recevoir les habitants et les visiteurs, dans les meilleures conditions :

- **Accueil et Information** : le point information est ouvert tous les jours pour accompagner et orienter les visiteurs ;
- **Médiation culturelle** : l'équipe de médiation reprend ses activités pour faire découvrir la biodiversité et l'histoire du site ;
- **Boutiques culturelles et restauration** : les boutiques culturelles et les espaces de restauration rouvrent leurs portes ;
- **Mobilités douces** : les pistes cyclables desservant le site sont de nouveau praticables.





Dès ce dimanche, les balades accompagnées avec les médiateurs et médiatrices du Syndicat mixte reprennent. L'ensemble du programme est disponible sur le site Internet : <https://ladunedupilat.com/les-activites/>

Depuis 2007, les collectivités territoriales se sont associées pour former un établissement public, le **Syndicat Mixte de la Grande Dune du Pilat**. Ce dernier est administré par un Comité syndical constitué de deux représentants de chaque collectivité : Nathalie Le Yondre et Sandrine Laffore pour le Conseil Régional de Nouvelle-Aquitaine, Karine Desmoulin et Cédric Pain pour le Conseil Départemental de la Gironde, Thierry Gouaichault et Matthieu Cabaussel pour la Commune de La Teste-de-Buch. Son rôle ? La gestion publique des terrains du Grand Site confiés par le **Conservatoire du littoral**. Au côté de ses partenaires, le Syndicat Mixte œuvre au quotidien pour préserver ces milieux fragiles, en assurer leur valorisation et leur visite dans les meilleures conditions d'accueil.

Composée de 21 agents, l'équipe du Grand Site de France en projet **travaille au quotidien** à la préservation et à la restauration des espaces naturels, notamment sur les terrains du Conservatoire du littoral.

Ses missions portent sur la gestion de ce site (du ramassage de nombreux déchets à la pose de ganivelles en bois, du suivi naturaliste à la pose de signalétique réglementaire, suivi post-incendie, érosion, etc.) mais aussi sur l'accueil et la sensibilisation des visiteurs (organisation d'activités d'éducation à l'environnement, sensibilisation au respect de la réglementation, accompagnement des scientifiques sur le Grand Site, etc.).



PRESERVONS NOTRE ENVIRONNEMENT

Le Grand Site de la dune du Pilat rappelle l'importance de respecter les consignes de sécurité et de préservation du milieu naturel :

- **Interdiction de fumer** sur l'ensemble du site, les parcs de stationnement, les pistes cyclables et en forêt.
- **Aucun feu ni barbecue** n'est autorisé.
- **Ne jetez aucun déchet**
- **Restez strictement sur les accès aménagés** et respectez la signalisation mise en place
- En cas de départ de feu ou de comportement suspect, **composez immédiatement le 18 ou le 112**.

dune du Pilat

Communiqué de presse – Réouverture du Grand Site de la Dune du Pilat

Contact presse :

Louise Poupin, Responsable Service Communication &
Médiation missionculture@ladunedupilat.com | 05 56 22 81 22-
06 76 86 28 53 39